

MOTIVÉ-E-S

« Enseigner, ce n'est pas
remplir un vase, c'est
allumer un feu »

MONTAIGNE

Bulletin de la FSU, collège de Nangis

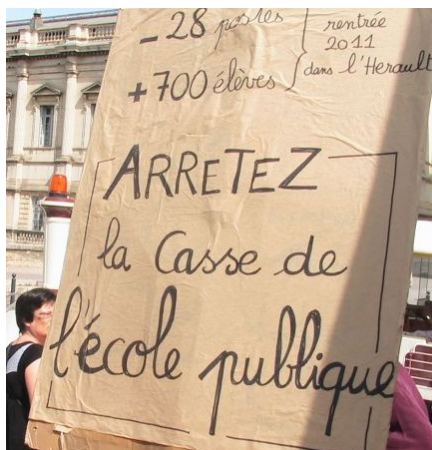
ÉDITO

Ecole de la sélection ou de l'émancipation?

Depuis le début de l'année 2012, l'éducation est au cœur du débat public et les propositions du président sortant dessinent déjà en creux les contours de l'école que nous combattons depuis 10 ans avec détermination. Fin programmée du collège unique, dispositif ECLAIR (3 collèges dans le 77) où les chefs d'établissements recrutent eux-mêmes leurs professeurs, massacre de la formation des jeunes collègues, généralisation autoritaire du livret de compétences, allongement prévue de notre temps de service et suppressions massives de postes alors que les effectifs augmentent partout, sont depuis plusieurs années, notre menu quotidien. Cette école de la sélection sociale, libérale et antidémocratique, où nous ne sommes plus des collègues à égalité mais des concurrents, où les élèves des beaux quartiers et les enfants du peuple ne se fréquentent plus doit être combattue. Attachés au service public, notre lutte a déjà permis de repousser provisoirement le dangereux décret sur l'évaluation par les chefs d'établissements. Contre tous ceux qui affirment que la grève ne sert à rien, une preuve éclatante vient d'être faite : la lutte collective paie ! Il faudra d'ailleurs s'en souvenir à l'avenir et être offensifs !

Nous voyons sous nos yeux, dans notre collège, les dégâts d'une telle politique avec des classes qui restent sans professeur durant des semaines, des contractuels de plus en plus nombreux et payés avec plusieurs semaines de retard et la folle logique de la baisse des heures-postes faussement compensées par la hausse des heures sup qui continue. Il n'y a qu'à voir notre DHG : la hausse des effectifs prévus l'an prochain n'est pas compensée par un nombre d'heures suffisant et des choix (charger les classes de 6ème ou de 3ème ???), ne satisfaisant personne, doivent être faits. Le CA, élu démocratiquement, n'a même pas été consulté avant la remontée de la répartition au rectorat le 10

février. Comme avec le LPC, le ministère cherche à passer en force ! Nous avons pourtant des moyens d'agir ensemble : refuser toute heure sup au-delà d'une heure, alerter les parents et nous mobiliser à leurs côtés sur la question des remplacements et des effectifs. **Ce qui est terrible c'est la douce résignation qui semble parfois s'installer chez certains. L'histoire devrait pourtant leur enseigner que ce n'est qu'ensemble que nous sommes plus forts**, que les grandes avancées n'ont été gagnées que par la lutte collective.



Un autre projet pédagogique et éducatif existe, chacun peut lui apporter sa pierre. Le SNES, actuellement en congrès, n'appartient qu'à ses adhérents. Défendre un vrai projet pour l'école c'est pour nous réclamer la titularisation des précaires, l'embauche massive de professeurs bien formés et pré-recrutés, le rétablissement d'une vraie carte scolaire, la hausse des salaires de 200 euros pour tous, des effectifs raisonnables dans nos classes (24 en collège et 30 en lycée max), des moyens supplémentaires pour travailler en équipe, la défense d'une culture commune exigeante et non l'imposition d'un socle minimum. L'école de l'égalité c'est aussi affirmer que tous les élèves peuvent réussir, mettre fin à la hiérarchie entre établissements et à la culture de l'évaluation permanente des élèves et des personnels.

L'école émancpatrice de nos vœux c'est celle qui permet à chacun de s'élever et t'entrevoir au-dessous de l'ordre injuste actuel la possibilité d'un ordre social où l'égalité règnerait dans tous les domaines. Le SNES est prêt au débat sur ces questions et au combat, avec vous, pour faire prévaloir ces choix.

Par Julien Guérin
(secrétaire du SNES au collège)

Pour approfondir le débat sur notre projet pédagogique lire l'excellent livre collectif du GRDS (groupe de recherche sur la démocratisation scolaire) : *L'école commune, propositions pour la refondation du système éducatif*, Edition la Dispute.

LPC: toujours non ! Résistons aux pressions !



Le livret personnel de compétences (LPC) entre dans la deuxième année de son existence. Pour la seconde année scolaire consécutive il est obligatoire en fin de troisième et seulement dans cette classe ! On tente, lentement mais sûrement, de le faire passer dans les autres classes alors que rien ne nous y oblige (voir la circulaire du 23 décembre 2011 à ce sujet).

Nous avons déjà dit l'an dernier notre refus de ce livret et nous avons vu à l'œuvre la logique de division qu'il introduisait dans les équipes pédagogiques. Nous redisons ici notre souhait de le valider en bloc conformément à la position syndicale défendue par le SNES et le SNEP.

Voici les raisons qui nous conduisent à dire non et à refuser toute forme de pression :

- **Le LPC a été imposé sans concertation** et de manière autoritaire à toute la profession et entraîne une surcharge de travail évidente.
- Plusieurs piliers du socle sont contestables sur le fond, notamment les 6 et 7 qui visent à évaluer des comportements (exemple : capacité d'initiative) et non des contenus disciplinaires. Ils sont directement issus de préconisations de l'OCDE et de la Commission européenne et visent à former une main d'œuvre à bas coût pour les employeurs.
- Le LPC et le socle commun sont une attaque directe contre le diplôme national, reconnu dans les conventions collectives et ayant le même contenu sur tout le territoire. Le LPC c'est la mort du DNB tel qu'un rapport du haut conseil à l'éducation du 1^{er} octobre 2010 le préconise.
- **Aucune garantie n'existe quant à l'utilisation des données du LPC** et quant à leur usage par les

Paraissant depuis plus de cent ans, défendant une école démocratique et mobilisant les collègues sur une orientation pédagogique et syndicale de combat, **la revue Ecole Emancipée est un outil précieux**. Elle est l'instrument de celles et ceux qui luttent au quotidien et défendent une société égalitaire débarrassée du capitalisme.

Abonnez vous pour 30 euros et 6 numéros par an

PEUT-ON ÊTRE PROF
SANS FORMATION ?



employeurs. Nous ne pouvons pas prendre cet argument à la légère. Les menaces existent déjà puisque il est prévu que le LPC soit intégré au « passeport orientation et formation », dont toute personne entrant dans le monde professionnel va dorénavant être dotée.

- **La FCPE, première organisation de parents d'élèves s'est prononcée pour le retrait du LPC** ainsi que la FSU, premier syndicat de l'éducation nationale. Des motions de CA ont été votées demandant l'annulation du LPC dans plusieurs collèges de notre département (à Savigny le Temple, Torcy, Mitry-Mory...).

Nous ne sommes pas isolés. Plus de 70 % des collègues du 77 ont manifesté leur refus d'une façon ou d'un autre. Nous appelons tous les collègues à renseigner le LPC en bloc en fin d'année et nous organiserons une nouvelle réunion pour tenter de dégager une position commune pour le collège de Nangis.

Les sections SNES et SNEP du collège

Le bulletin MOTIVÉ-E-S a pour objectif de paraître trois fois par an pour faire le point sur la situation sociale dans le pays, dans l'éducation en général et au collège René Barthélemy de Nangis en particulier.

On peut cotiser au SNES auprès de Maud Palleau, avant la fin de l'année civile pour pouvoir bénéficier de la réduction d'impôts pour l'année 2010 (sinon, ce sera sur les revenus 2011)

Contactez la FSU au collège : Julien GUERIN 06 86 77 99 32, Jean Paul CHOPINET 06 07 59 98 22